

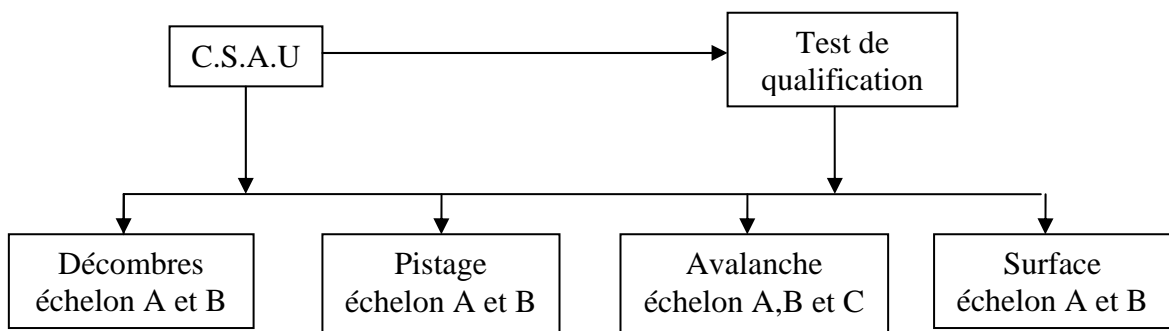
Présentation des activités Sauvetage.

L'avalanche, le décombres, le pistage et la surface sont des disciplines de recherche utiles et particulièrement excitantes et valorisantes. Elles nécessitent une grande complicité entre l'homme et le chien.

A la base, ces programmes de compétition ont été créés afin d'obtenir un très haut niveau dans les domaines du sauvetage. Que la victime soit ensevelie sous deux mètres de neige, de gravats, ou bien égarée dans les bois, l'objectif est de la découvrir dans les plus brefs délais. Le maître participe avec son chien à la recherche par son sens de l'initiative et par sa capacité à gérer son animal dans des circonstances difficiles.

Ces épreuves se déroulent dans des conditions proches de la réalité. Patience, écoute et affection sont les maîtres mots de ces disciplines.

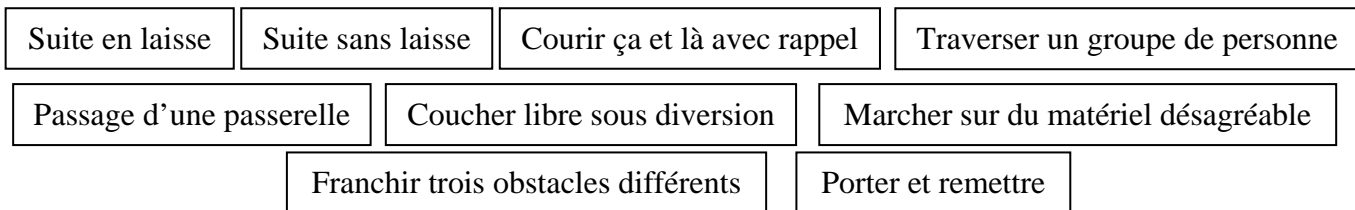
Structure des épreuves



Description des épreuves

Test de qualification

Obéissance et dextérité



PISTAGE

Une piste tracée par le conducteur, longue de 600 pas, vieille de 30 minutes, 2 angles, 3 objets sur la piste. Pistage en longe de 10m ou pistage libre. 15 minutes pour retrouver la victime

SURFACE

Sur un terrain de 5000 m² ouvert et couvert, 1 victime est à retrouver dans un temps de 10 minutes.

DECOMBRES

Sur un terrain de 400 à 600 m² sur un niveau, 1 victime est à retrouver dans un temps de 15 minutes.

Test de chien de sauvetage

Surface A et B

Décombres A et B

Pistage A et B

Obéissance

Envoyer en avant avec coucher

Coucher libre sous diversion

Ramper

Suite sans laisse

Rapport d'objet

Assis

Coucher avec rappel

Debout avec rappel

Dextérité

Pont mobile sur 2 tonneaux

Bascule

Echelle horizontale

Marcher sur du matériel désagréable

Tunnel

Saut en longueur de 1,50m

Porter et remettre

Diriger le chien à distance

Epreuves de recherche

Pistage échelon A

- La durée de l'exercice est de 20 minutes. Piste sur personne étrangère, longueur d'environ 1000 pas (pas de 70 cm environ), vieille de 90 minutes, changement de terrain, 5 angles et 5 objets. Le chien peut pister en longe de 10 m ou librement.

Pistage échelon B

- La durée de l'exercice est de 45 minutes. Piste sur personne étrangère, longueur d'environ 2000 pas (pas de 70 cm environ), vieille de 180 minutes, 7 angles, changement de terrain, 7 objets. Le chien peut pister en longe de 10 m ou librement.

Surface échelon A

2 personnes sont à découvrir en 15 minutes au maximum. L'épreuve se déroule sur un terrain ouvert et broussailleux d'une surface de 20 000 m².

Surface échelon B

3 à 6 personnes sont à découvrir en 20 à 30 minutes au maximum selon le nombre de victimes. L'épreuve se déroule sur un terrain ouvert avec 50 % de broussailles ou de bâtiments d'une surface de 30 000 m².

Décombres échelon A

2 personnes sont à découvrir en 15 minutes au maximum. L'épreuve se déroule sur un terrain de décombres à plat ou en étages d'une surface de 600 m² à 800 m²

Décombres échelon B

3 à 6 personnes sont à découvrir en 30 à 40 minutes au maximum selon le nombre de victimes. L'épreuve se déroule sur un terrain de décombres à plat ou en étages d'une surface de 800 à 1,200 m²



Avalanche A, B et C

Discipline

Coucher avec rappel

Debout pendant la marche avec rappel

Coucher libre sous diversion

Suite sans laisse

Assis

Envoyer en avant avec coucher

Rapport d'objet

Dextérité

Diriger le chien à distance

Suite en ski

Porter et remettre.

Embarquement dans un moyen de transport

Epreuves de recherche

Echelon A

Le temps de travail est de 15 minutes maximum pour le travail de recherche sur un champ de neige d'au moins 3000 m².

Une personne enfouie, au maximum 1 m sous la neige.

Echelon B

Le temps de travail est de 20 minutes maximum pour le travail de recherche sur un champ de neige d'au moins 6000 m².

2 personnes enfouies, au maximum 1 m sous la neige et localisation d'un A.R.V.A.

Echelon C

Le temps de travail est de 30 minutes maximum pour le travail de recherche sur un champ de neige d'au moins 10 000 m².

3 personnes enfouies, au maximum 2 m sous la neige et localisation d'un A.R.V.A.

L'accès aux spécialités avalanche, décombres, pistage et surface est autorisé aux chiens L.O.F. et non L.O.F. sans distinction de taille ou de race.

